

PANIERS du BISTROT A TISSER
Contrat d'engagement mutuel
Du 24/01 /2019 au 12 / 12 / 2019
pour volailles et œufs



Le présent contrat est **à compléter et à retourner en 2 exemplaires** (pour l'adhérent, le producteur) accompagné des chèques de règlement du contrat.

Le producteur	L'adhérent	Le Bistrot à tisser
La Basse Cour Bio SAS Marie FERRIZ n° d'éleveur : 69 270 023 41 chemin de Chaponnay 69970 Chaponnay 06 65 48 38 66 labasecourbio@gmail.com	Nom : Prénom(s) : Adresse : Email : Tél. :	Représenté par info@lebistrotatisser.fr

Miguel et Marie FERRIZ produisent des oeufs et des poulets respectant le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (AB).

Les engagements de l'adhérent :

L'adhérent s'engage à : Régler d'avance les achats de volailles et d'œufs , verser une cotisation annuelle à l'association LE BISTROT A TISSER , à récupérer (ou faire récupérer) son panier chaque jeudi entre **18h30 et 19h30** à la MJC de Montchat (53 rue Charles Richard, 69003 Lyon).

Pour emporter les produits, chaque adhérent devra se munir de ses propres contenants (sacs, glacière, boîtes à œufs, etc.)

En cas d'absence ou d'impossibilité contacter le producteur à l'adresse ci-dessus et si besoin commande supplémentaire contacter le producteur directement.

Si une absence se produit sans avoir prévenue le panier est redistribué aux membres de permanence ce jour-là.

Les engagements du producteur :

Le producteur s'engage à produire des volailles et œufs dans le respect du cahier des charges biologique. Il s'engage à respecter le calendrier prévu dans le présent contrat, être présent lors des distributions de volailles, et mettre en place des solutions de compensation en cas de force majeure menant à une impossibilité de livrer les produits prévus.

Les termes et modalités du contrat :

Différents types de volailles

Poulets :

9,90€ le kg ; poulet de 2kg soit 19,80€ la pièce

Colis de découpe :

20 € ; sous vide = 1X2 cuisses + 1X2 blancs + 1X2 ailes

Pintades :

11,90€ le kg ; pintade de 1,5kg soit 17,85€ la pièce

Colis de transformation 20€ : 1 kg de volaille transformé (chaque colis comporte 3 assortiments différents selon disponibilité pouvant être : saucisses, chorizo, merguez, saucisson à cuire, chair à farcir ou terrine (le tout toujours 100% volaille de chez nous) emballé sous vide.

Régularisation

Le contrat se base sur un poids moyen : il se peut donc qu'il y ait un écart entre le poids de base (2kg pour les poulets et 1,5kg pour les pintades) et les produits réellement fournis. Ainsi, une régularisation sera faite en fin de contrat :

- Si le poids réel est inférieur, le producteur compense (poulet, terrine, etc),
- S'il est supérieur, l'adhérent règle la différence.

Les œufs

Œufs bio tarif :

6 œufs – 2€

12 ŒUFS – 3€80

18 ŒUFS – 5€70

24 ŒUFS – 7€60

Dates de distribution 2016

Précisez dans le tableau ci-dessous, sous les dates qui vous intéressent, la quantité désirée :

Vous avez la possibilité de choisir 3 dates au maximum où vous ne prendrez pas d'œufs.

	24-janv	07-fev	21-févr	07- mars	21-mars	04-avril	18-avril	02-mai	16-mai
ŒUFS									
POULET									
DECOUPE									
TRANSFO									
PINTADES									

	13-juin	27-juin	11 juil	25-juil	22/08	5-sept	19-sept	3-oct	17-oct	31-oct	14/11	28/11	12/12
ŒUFS													
POULET													
DECOUPE													
TRANSFO													
PINTADES													

Je récapitule ma commande pour la période du ...24/01/2019 au 12/12/2019 inclus :

POULETS : 19,80€ X.....poulets =€

PINTADES : 17,85€ X.....pintades =€

Volaille sans tête :

Attention ! Le poids de la tête est compris dans le poids total, mais par convenance pour l'adhérent celle-ci peut être enlevée.

COLIS DE DECOUPE : 20€ X.....colis de découpe =€

COLIS DE TRANSFORMATION 20€ X.....colis de transformation =€

ŒUFS : (px unitaire)X (nombre de livraison) = €

SOIT UN TOTAL DE :€

Modalités de paiement (**)

Je rédige Chèque (s) d'un montant de € à l'ordre de « **LA BASSE COUR BIO** ».

(**) l'adhérent paie par chèque, avec au maximum 1 chèque par mois de contrat.

Fait en 2 exemplaires à le/...../2019

Signatures : L'adhérent

Le producteur